

Pour une collecte efficace !

des bacs bien positionnés...

Si votre secteur de collecte est équipé de bacs destinés aux déchets ménagers (couverture verte) et aux emballages recyclables (couverture jaune), cette information vous concerne.

BACS À COUVERCLE VERT et **BACS À COUVERCLE JAUNE**

Poignée des bacs côté habitation

- Pour pouvoir être collecté dans de bonnes conditions, votre bac doit être positionné sur les marquages tracés au sol à proximité de chez vous.
- Contrairement à la consigne qui était en application précédemment, la poignée de votre bac doit être située côté habitation.

ASTUCE : ne présentez votre bac à la collecte que s'il est au moins à moitié plein. Collecter des bacs peu remplis coûte plus cher...



Alignement sur les marquages au sol

- Pour optimiser la collecte, les marquages sont en général prévus pour deux bacs ; il se peut donc que vous deviez positionner votre bac de l'autre côté de la rue ou bien pas forcément devant votre entrée mais à proximité de celle de votre voisinage.
- Le respect de cette consigne garantira une collecte efficace des bacs de déchets ménagers et des bacs d'emballages recyclables.



Bac bien placé = bac bien collecté !

- En effet, une partie des collectes étant désormais mécanisée, la collecte devient plus rapide.
- Cela permet à la collectivité d'affecter ses agents à des tâches plus qualifiées, mieux considérées et moins pénibles d'une part ; et de maîtriser le coût du service d'autre part.



Plus d'informations ? :

Communauté de communes du Clermontois

Tél. 03 44 50 85 00 accueil@pays-clermontois.fr